

POINT D'INFORMATION : ORIENTATION ET AFFECTATION

- Un point particulier cette année, la mise en œuvre des nouveaux téléservices conformément à la feuille de route « 100% démarches en ligne ».
- Premiers éléments de bilan parcoursup 2020.
- Mise en place du plan de lutte contre le décrochage scolaire en période de crise sanitaire

1. Point sur la mise en œuvre des téléservices liées à l'orientation et à l'affectation

Contexte : Les opérations liées aux procédures d'orientation et d'affectation en collège et lycées sont en cours (les données ci-dessous sont celles enregistrées au 12 juin).

PROCEDURE D'ORIENTATION

1. TELESERVICE ORIENTATION (TSO)

PHASE PROVISoire

- **62.3 %** des familles ont utilisé le TSO sur le territoire « **ROUEN** »
- **25.3%** pour le territoire « **CAEN** »

Périmètre nationale : 35% des familles

PHASE DEFINITIVE

Au 12 juin,

- **68 %** des familles ont utilisé le TSO sur le territoire « **ROUEN** »
- **47,9 %** pour le territoire « **CAEN** »

Le TSO a été mis en œuvre et accompagné dans de nombreux collèges. L'usage de ce nouveau télé service est une réalité en Normandie. Le TSO phase définitive a été actif en période de confinement et a contribué à l'accompagnement à distance avec les familles.

Un travail d'accompagnement des établissements est réalisé par les DSDEN, DSI et DRAIO pour comprendre les recueils attendus, leurs modalités, leur sens, sur la base de réunions départementales, de documents nationaux et académiques (FAQ notamment). Des messages mail sont régulièrement envoyés aux établissements pour rappel des opérations à effectuer, les dates butoirs et l'état des saisies.

PROCEDURES D'AFFECTATION

1. TELESERVICE AFFECTATION (TSA)

Au 12 juin,

- **58.4 %** des familles ont utilisé le TSA – phase définitive sur le territoire « **ROUEN** »
- **29,5 %** pour le territoire « **CAEN** »

En réponse aux remarques des chefs d'établissement et des nombreux appels reçus dans les DSDEN et à la DRAIO, la DSI a mis en place un numéro unique pour les parents afin de les accompagner dans leur prise en main du TSA. Ce numéro a été ouvert le lundi 25 mai. Tous les établissements ont reçu l'information et l'ont transmise aux familles.

Au 12 juin, le nombre d'appels reçus :

- **ROUEN** : 348
- **CAEN** : 45

2. AFFELNET (BASE DE DONNEES, GESTION DES AFFECTATIONS)

Pour faire face aux impacts de la crise sanitaire, le calendrier de l'affectation en lycée a été modifié régulièrement. Notamment, la date de fermeture aux établissements a été reportée de 10 heures le lundi 15 juin pour donner plus de temps aux saisies. Le travail des DSDEN, de la DSI de la DRAIO pour préparer les affectations a été adapté sur un calendrier plus court.

2. PARCOURSUP

Cette année encore, une inscription dans la plateforme parcoursup de la grande majorité des élèves, qui souhaitent poursuivre en études supérieures :

- 98 % des lycéens de terminales générales avec une moyenne de 8.8 vœux formulés
- 95 % des terminales technologiques, moyenne de 8.1 vœux
- 56 % des terminales professionnelles, moyenne de 2.7 vœux

Les conditions de confinement liées à la crise sanitaire n'ont pas eu d'impact sur l'inscription dans la démarche parcoursup. L'accompagnement des lycéens organisé par chaque lycée, s'est déroulé en distanciel par les professeurs principaux, les psychologues de l'Education nationale et les partenaires de l'orientation.

La phase des admissions est en cours. Les résultats évoluent chaque jour et dépendront des résultats du baccalauréat (condition sine qua none pour être définitivement admis) :

Au 12 juin,

- 94.5 % des lycéens de terminales générales ont reçu au moins une proposition d'admission
- 80 % des terminales technologiques
- 63.5 % des terminales professionnelles

Tous les établissements d'enseignement supérieur ont adapté leur méthode de classement ou de sélection en adéquation avec les règles de protection sanitaire (études des éléments dématérialisés du dossier dans parcoursup, aucun entretien de sélection)

3. Plan académique de lutte contre le décrochage scolaire

Le plan a été mis en œuvre à compter du 03 juin en réponse aux impacts du confinement et de l'ouverture progressive des établissements. En complément de la continuité pédagogique et du maintien du lien avec chaque élève et étudiant, ce plan vise à renforcer la coordination en établissement et entre tous les acteurs afin d'identifier et de prendre en charge les élèves en situation de décrochage. Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement sont consolidés pour la fin de l'année scolaire et dès la rentrée prochaine.